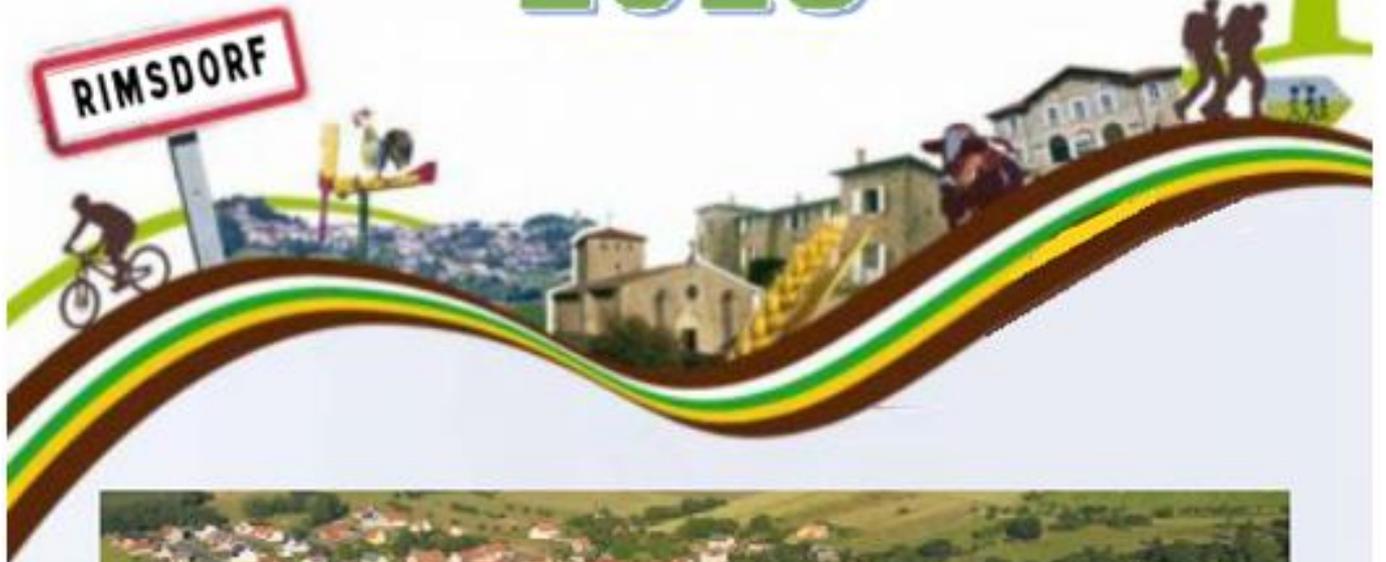




# Bulletin municipal 2018



*Rétrospective 2018*



Après l'hiver..... Voilà le printemps est là !!!!

Le printemps donne le top départ de la nouvelle saison de jardinage. Travail du sol, taille, semis, plantations.



Les jours rallongent, la nature s'éveille... et le jardinier retrouve ses manches.

L'arrivée du printemps signe le retour des travaux au jardin.

## Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Tout d'abord désolé pour le retard, ce bulletin a pris plus de temps que je ne pensais !

A l'heure où nous nous retrouvons pour notre publication municipale, la colère monte. La colère d'un Peuple Français qui souhaite exprimer son mécontentement et le faire connaître haut et fort au Gouvernement. Le souhait de nos concitoyens qui souhaitent préserver leur pouvoir d'achat. Le budget est au centre de vos préoccupations. Il l'est pour notre Municipalité également.

Nous avons pleinement conscience de votre quotidien puisque, en tant que citoyens, nous le vivons également. En tant qu'Élus, nous avons choisi de défendre vos conditions de vie en servant l'intérêt général de notre commune.

Nous menons de front les projets, essentiels au développement de la commune, en prenant en compte les finances locales.

Le montant des subventions est quasi nul car notre commune est considérée comme bien portante, tout simplement du fait que nous avons un bilan financier des plus remarquable (excédent) et nous n'avons pas de dettes.

Plus on est endetté plus on bénéficie d'aides financières !!!

Entres autres, les modalités de compensation de suppression de la Taxe d'Habitation, dont l'exonération devrait bénéficier à de nombreux foyers Rimsdorfois, ne sont toujours pas connues.

Pour autant notre Conseil Municipal n'a pas augmenté, à ce jour, les impôts locaux. Agir pour conserver notre attractivité, telle est notre volonté.

Attirer des entreprises pour répondre à nos besoins, de manière locale, tout en créant de l'emploi, attirer les familles pour dynamiser le territoire, miser sur l'économie, la santé, l'éducation, le social, les Services Publics et de proximité pour pouvoir être à vos côtés dans toutes les étapes de votre vie.

Ce sont à mon sens les priorités sur lesquelles il faut travailler, malheureusement tout porte à croire qu'il en est autrement. Je le regrette car notre territoire mérite mieux !

Je tiens à féliciter JFA (jus de fruit d'Alsace), entreprise de Rimsdorf, spécialiste du conditionnement de jus, nectars et boissons aux fruits. JFA affiche une belle forme avec une croissance qui était de 10 % en 2017. JFA a réalisé de beaux investissements et est une des entreprises phares d'Alsace Bossue. JFA emploie environ 280 personnes.

La liaison A4- Lorentzen, voilà 40 ans que nous en parlons. Ou en sommes-nous aujourd'hui ?

Encore et encore le projet fait du surplace ! Voilà plus de 1 an qu'on nous répète que le dossier doit obtenir l'aval du Conseil national de protection de la nature (CNPN).

2019 sera-t-elle l'année de l'aboutissement de ce projet ?

Malheureusement les indicateurs ne sont pas au vert, je le regrette car cette liaison aurait permis de réduire le trafic dans le village.

L'année à venir sera aussi ponctuée par de nouvelles réformes mais, soyez en sûrs, nous y serons attentifs.

2019 sera également marquée par les Élections Européennes et je vous invite à y participer pour faire entendre votre voix en vous rendant aux urnes le dimanche 26 mai prochain.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des Élus Municipaux pour leur soutien, les agents communaux pour leur implication, les acteurs économiques de la région pour leur dynamisme et vous même pour votre confiance.

Très cordialement

*Didier Engelmann*



PS : Nous remercions les Dernières Nouvelles d'Alsace pour la publication sur l'année 2018 des évènements de Rimsdorf.

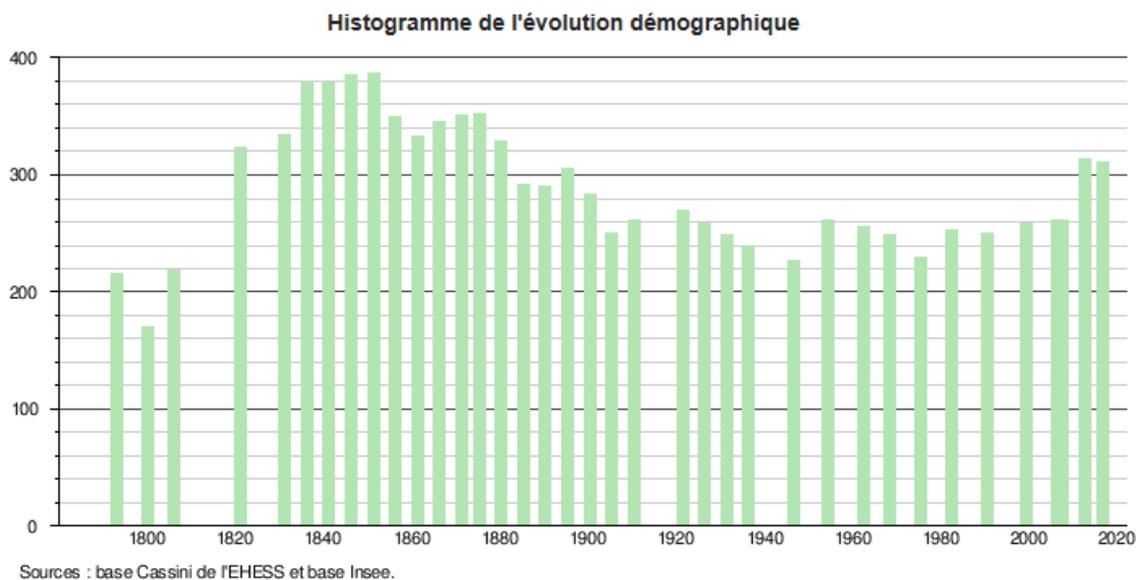
Un grand merci à notre ami Jean Pierre Schmitt qui par ses articles nous replonge dans l'euphorie de belles journées : des moments joyeux, d'autres très émouvants. « Tu nous les fais revivre avec de superbes photos. Merci ! »

# RIMSDORF

## Démographie

Gentilé..... Rimsdorfois/Rimsdorfoises

Population.. 311 habitants (2016)



Densité..... 51 hab/km<sup>2</sup>

## Géographie

Altitude..... min 225 m – max 352 m

Superficie..... 6.07 km<sup>2</sup>

## Toponymie

712 : Villa Rimoni

713 : Rimunewilare

745 : Rimunevillare

807 : Rimovilare

1793 : Rimsdorff

## Histoire

L'histoire du village remonte à l'époque romaine.

Des sépultures mérovingiennes ont été trouvées dans la forêt du Bannholz.

L'ancienne localité du nom de Busch se situait sur le ban de la commune, disparue après 1350.

C'est également le cas de la localité de Desslingen (ou Tesslingen) disparue à une date inconnue.

A la fin de décembre 1715, Rimsdorf était devenue la proie des flammes.

## Quelques dates

### Juillet 1944

En l'an 1944, Rimsdorf et le hameau du Buscherhof eurent beaucoup à souffrir des terribles combats menés par les GI's du général Patton décidés à libérer, pour le 4 décembre, la ville toute proche de Sarre-Union encore occupée par la Wehrmacht.

Au cimetière du village, une tombe renferme le corps de Leslie Mutton, originaire de Perth (Australie).

Ce jeune engagé volontaire servait comme mitrailleur de tourelle centrale à bord du Lancaster anglais LL905 abattu au-dessus de l'Alsace Bossue dans la nuit du 28 au 29 juillet 1944.

Le flight/sergent Mutton fut retrouvé mort le lendemain, suspendu à son parachute accroché à un arbre dans la forêt de Rimsdorf.

Voici les inscriptions présentes sur le monument :

427535 Flight Sergeant L MUTTON

Royal Australian Air Force

29th July 1944 – Age 21

Au cours des mêmes combats de 1944, l'église Sainte Barbe a également été détruite.

Aujourd'hui, Rimsdorf est l'une des quelques cinquante localités d'Alsace dotées d'une église simultanée.

3 août 1954

Le crash

Dans le journal LE RHONE (journal Valaisan) du mardi 03/08/1954, dans la rubrique étranger, nous pouvons lire l'article suivant :

« Deux avions s'écrasent sur des maisons.

Deux avions à réaction de la base canadienne de Zweibrücken (Palatinat) sont entrés en collision dimanche après-midi au-dessus de Rimsdorf alors qu'ils effectuaient un vol d'entraînement au-dessus de la région de Sarre-Union (Bas-Rhin). Les deux appareils se sont abattus en flamme, en plein centre de la localité, où ils ont incendié trois maisons. Les deux pilotes et trois personnes ont été tués. »

D'après les DNA du 03/08/1954 :

Le temps était pluvieux. Un habitant parla d'une détonation extrêmement violente.

Mme Werguet, la femme du Maire, vit deux avions en feu tomber de sous les nuages.

Les avions tombèrent sur les maisons des familles Martzloff et Dormeyer.

Les pompiers sortirent trois personnes décédées qui se trouvaient dans la cuisine de la maison Martzloff. Il s'agissait d'Emile Martzloff 44 ans, de son fils Roger de 20 ans et de son frère Charles, 43 ans.



## *Les armes de Rimsdorf*

Les armes de Rimsdorf se blasonnent ainsi :



D'azur au piège à loup d'argent posé en bande.

Ce symbole était cher aux princes Nassau qui aimaient particulièrement chasser les loups dans nos forêts. Pour ce faire ils fixaient à l'extrémité d'un solide poteau un fer épousant la forme d'un Z inversé qu'ils appâtaient d'un morceau de charogne pour que la bête vienne s'y empaler.

Le loup en Alsace : de mémoire d'homme

Les loups aujourd'hui symboles d'un écosystème diversifié, ont jadis été présents en terre d'Alsace. Ils peuplaient de manière massive les forêts de plaine, ainsi que les zones humides des rieds.

Progressivement, la chasse aux canidés lupins entraîna leur retrait dans les zones boisées du massif des Vosges et dans les zones de faible densité humaine, constituant des zones refuges tels l'Alsace Bossue ou le Sundgau à la fin du XIXème siècle.

La disparition du loup en Alsace remonte à 1908 dans le Sundgau, mais son souvenir reste encore aujourd'hui vivace. Les traces de la présence passée de cet animal mythique sont nombreuses. Les interactions entre les hommes et le loup ont laissé une multitude de vestiges toponymiques, dans les noms de villages ou de rues ou de famille alsaciennes, par exemple les Wolf.

Les armoiries, les légendes de loups sont nombreuses en Alsace et font partie intégrante du patrimoine régional.



## Etat Civil

### DECES 2018



- + Madame Maryse LUDMANN née Rasmussen le 14 Décembre 1936 décédée le 8 Janvier 2018 à Sarrebourg
- + Madame Rose SCHNEIDER née le 17 Mars 1925 à Bettwiller décédée le 9 Janvier 2018 à Rimsdorf (chez Forthoffer)
- + Monsieur Albert DORMEYER né le 30 Octobre 1939 à Volsberg décédé le 23 Janvier 2018 à Rimsdorf
- + Monsieur Raymond DIENER né le 28 Juin 1935 à Sarreguemines décédé le 28 Février 2018 à Sarreguemines
- + Madame BAUER Carole née THIBAUT le 22 Février 1969 à Lille décédée le 12 Décembre 2018 à Strasbourg.

### NAISSANCES 2018



- + ENSMINGER Hugo le 20 Janvier 2018 fils de Ensminger Cyril et Hertrich Estelle
- + DIEBOLD Camélia le 06 Juin 2018 fille de Diebold Olivier et Franck Madeleine

### PACS 2018

- + Aucun



### MARIAGE 2018

- + Aucun

## *Quelles sont nos perspectives pour 2019 ?*

Pour le déploiement de la fibre, c'est le choix de la solidarité qui a prévalu. Avec le réseau d'initiative publique créé par la Région Grand Est et délégué à la société Rosace, toutes les communes, petites ou grandes, sur tout leur territoire, seront desservies dans les mêmes conditions. Les premiers raccordements seront prêts dans les prochains mois à Rimsdorf. Les autres communes suivront jusqu'en 2020.

La mise en place du réseau fibre optique coûtera à la commune 175 € / maison.

Nous avons demandé une réunion d'information qui devrait se tenir à Rimsdorf dans les mois à venir pour vous permettre d'échanger sur les conditions de connexions et les types d'abonnements proposés.

La voirie de l'impasse des épicéas va être réalisée dans les mois à venir avec un bouclage sur la petite place au niveau du bâtiment communal. Cette voirie sera en sens unique du bas vers le haut pour la sécurité de tous.

Pourquoi créer un site internet pour notre mairie ?

Un numéro de téléphone, une actualité, une démarche administrative, une information touristique ou pratique : Internet est aujourd'hui un réflexe pour de nombreuses personnes. Un site internet constitue un moyen de communication simple, à large spectre de diffusion. Comme toute commune, Rimsdorf a aussi son charme, son histoire, ses spécificités, son fonctionnement.

En créant un site internet pour l'été 2019 nous mettrons en avant notre commune. L'objectif principal est de rendre service aux administrés par la publication des comptes rendus des réunions de conseil, des horaires des réunions, les démarches administratives et toute autre communication.

Nous avons décidé des travaux de réfection de la route entre le « metzlachgraben » et le rond-point de Sarrewerden, ces travaux confiés à l'entreprise Irion seront réalisés prochainement

Les trottoirs du village sont en mauvais état et parfois même quasiment inexistant. Sont concernées la route principale et éventuellement la rue sainte barbe. Nous souhaitons rénover ceux-ci.

Après avoir contacté les services du conseil général et avoir obtenu une première estimation nous avons décidé de confier au bureau d'études Lambert l'étude de faisabilité.

Si nous refaisons les trottoirs de la rue principale, la route bénéficiera d'un nouvel enrobé financé par la région.

Une demande a été faite aussi pour connaître l'état des réseaux et la possibilité d'enfouissement des câbles électriques et téléphone. Nous y intégrerons aussi les propositions de solutions techniques pour la sécurité suggérée par les services compétents de l'état.

Dans le cadre des travaux de trottoirs nous serions éligibles à une subvention de 20%.

Evidemment le coût des travaux sera déterminant dans le choix des travaux.

Ceux-ci s'étaleront sur au moins 2 ans. Regardons d'abord le résultat de la pré-étude !

Je vous en avais parlé l'année dernière, ça y est !!

La société Welsch Paysages a en charge l'aménagement de l'aire en face de la mairie et de l'école.

Nous avons fait le choix d'un aménagement paysager donnant une large place au végétal pour améliorer le cadre de vie des habitants et pour développer l'attractivité du village.

Nous souhaitons conserver cet espace vert au centre du village, le rendre plus attractif et agréable pour se promener ou tout simplement pour se reposer. Des sentiers pour rejoindre l'école seront aménagés. Le grillage de l'aire de jeux et le long de la rue principale seront remplacés.

Les premiers arbres ont été plantés sur la place en face de la mairie. Ceux-ci seront complétés durant le printemps par des massifs.

Des plantations seront faites sur le côté de la mairie ainsi que sur le talus au niveau du parking en face de l'église.

Tout ceci renforcera l'attrait du village.

Le logement de la rue de l'école étant devenu vacant, nous avons entrepris des travaux d'isolation de l'accès combles et rafraîchi en peinture et mis en place une cuisine intégrée. Ces travaux ont naturellement embelli le logement qui depuis le mois de décembre 2018 est à nouveau occupé.

Nous souhaitons la bienvenue à la famille Gangloff.

Connaissez- vous les contours du banc communal de Rimsdorf. Eh oui accès à la Sarre !



# Quelques souvenirs de 2018

## Les anniversaires de nos chers Anciens

Marcel Decker, octogénaire



Marcel Decker est né le 9 décembre 1938 à Rimsdorf d'Albert Decker et de Marguerite Wolding, il a grandi dans une fratrie de cinq enfants. A sa sortie de l'école, il est devenu apprenti potier à la poterie Buch à Diemeringen. Il a commencé son travail salarié durant trois ans en Allemagne pour revenir comme chauffeur-livreur à la poterie. Il est devenu ensuite chauffeur poids lourds dans une entreprise de la région. Il a changé de métier et durant 21 ans, il a été employé dans l'entreprise Dorn monuments funéraires à Keskastel. Après ses heures de travail et le week-end il a exercé la profession d'appariteur, de cantonnier, de garde-champêtre, de fossoyeur dans la commune de Rimsdorf et en même temps, le matin de bonne heure avant de partir au travail, il a été porteur du journal des DNA pendant 10 ans.

Le 17 janvier 1964 il s'est marié à Rimsdorf avec Elsa Roemer. Six enfants sont nés de l'union : Martine, Angèle décédée, Nathalie, Christophe, Bruno et Rachel. Marcel est encore très actif, d'un tempérament vif, il donne encore un coup de main à son fils. Sa grande satisfaction est d'avoir servi la collectivité comme sapeur-pompier durant 60 ans ; il est passionné de pigeons-voyageurs. Il a la joie d'être 14 fois grand-père et sept fois arrière-grand-père.

Pour son anniversaire le maire Didier Engelmann et l'adjointe Christine Irion lui ont présenté les vœux de la commune et lui ont remis un panier garni

## Robert Hertzog, le doyen, à l'honneur



Né le 3 décembre 1924 à Domfessel de Adolphe Hertzog et de Caroline Bach, il a grandi dans une fratrie de cinq enfants dont il est le seul survivant. Les parents agriculteurs ont une aide précieuse en la personne du jeune Robert. A 18 ans, en octobre 1942, il part pour le RAD (travaux en Allemagne) jusqu'en décembre de la même année. Il croit en avoir terminé et pouvoir rester dans son foyer quand en janvier 1943, il fait partie des incorporés de force, les malgré-nous, jusqu'en mai 1945. Fait prisonnier des Russes à Léninegrad, il va souffrir dans les camps, il ne reverra son village natal qu'en mai 1946, un an après la fin de la guerre. Le 11 février 1950, il se marie avec Lydia Reeb de Rimsdorf. Deux fils naissent de l'union, Alfred dit Fredel et Rodolphe dit Rudi. Robert a servi la commune durant deux mandats de conseiller municipal et comme sapeur-pompier. Comme conseiller presbytéral durant de nombreuses années, ses avis ont été appréciés.

Le 10 avril 2015, il a eu la grande peine d'accompagner son épouse à sa dernière demeure. Depuis, il passe sa retraite, entouré par la famille de son fils Fredel. Le doyen a toujours aimé la marche ; son calme, sa bonne humeur ne l'ont pas quitté. Neuf petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants font le bonheur du jubilaire qui a accueilli le maire Didier Engelmann et l'adjointe Christine Irion venus lui présenter les vœux de la municipalité et lui remettre un panier garni.

Malheureusement quelques semaines plus tard, à la mi-Février 2019, Robert nous a quitté. Le soleil s'est couché sur une vie bien remplie !

## Jacqueline Metzger, une alerte octogénaire



Jacqueline dite Yvonne Metzger vient entrer dans les rangs des octogénaires. Née le 25 octobre 1938 à Paris de Georges Demerlé et de Marie-Louise Megel, dans une fratrie de cinq filles, elle est venue habiter Sarre-Union à l'âge de 5 ans, puis ses parents ont élu domicile à Rimsdorf. A sa sortie de l'école primaire, elle est restée employée dans l'exploitation agricole familiale jusqu'à son mariage le 28 avril 1962 avec Erwin Metzger de la localité. Trois enfants sont nés de l'union : Isabelle, Michèle et Marc. Son époux était salarié et en parallèle il était agriculteur, mais c'est Yvonne qui gérait l'exploitation et grâce à son courage et son sens du travail, elle a réussi à entretenir douze Charolais. Sa passion, elle la trouvait dans le tricot et dans le jardinage qu'elle a en grande partie dû cesser. Mais elle s'adonne à un autre loisir, la lecture. Animée d'un bon moral, elle aime s'entretenir avec ses connaissances qu'elle se plaît à accueillir. Sa grande joie, elle la trouve dans ses six petits-enfants qu'elle adore.

Pour son anniversaire, le maire Didier Engelmann et l'adjoint Cédric Kiefer-Herrmann lui ont présenté les vœux et lui ont remis un panier garni avec des produits du terroir

## 94 bougies pour la doyenne



Hilda Quirin, d'une clarté d'esprit remarquable, est née le 10 août 1924 à Rimsdorf d'Émile Quirin et de Sophie Toussaint. Elle a grandi dans une fratrie de huit enfants.

À sa sortie de l'école primaire, elle est restée dans l'exploitation agricole familiale, puis a été salariée de la laiterie, puis encore de la boucherie. À l'âge de 25 ans, elle est partie à Paris comme employée de maison au service des époux Meffre.

« Au début à Paris, j'avais une certaine nostalgie, mais je me suis vite adaptée à la vie d'une grande ville », plaisante-t-elle. Elle se rappelle avoir été souvent à Cannes avec ses patrons en hiver. Au décès de ceux-ci, elle est revenue à l'âge de 61 ans dans sa maison.

La mémoire de la jubilaire s'est meublée de nombreux souvenirs et d'anecdotes. Sa discrétion, son esprit posé lui ont permis de faire face à mainte situation. Elle est heureuse d'avoir retrouvé à son retour à Rimsdorf calme et tranquillité. Le jardinage et les fleurs ont été sa passion.

## Simone Vonié, octogénaire

Une alerte et sympathique concitoyenne, Simone Vonié, a accueilli le maire Didier Engelmann, les adjoints Cédric Kiefer-Herrmann, Christine Irion, venus lui adresser les vœux de la municipalité et lui remettre un panier garni pour ses 80 ans.



Simone est née le 20 avril 1938 à Monswiller, d'Alfred Schaeffer et de Marthe Fischbach, dans une fratrie de trois enfants dont elle est la benjamine. Elle est entrée au cours complémentaire et son brevet d'études du premier cycle en poche, elle a fait ses débuts dans le secrétariat en apprenant à taper à la machine. Le 2 mai 1958, elle s'est mariée avec Raymond Vonié. De l'union sont nés deux enfants : Pascale et Marc. En 1963, le couple débarque à Rimsdorf où Raymond est nommé instituteur. Pour la jubilaire a commencé l'activité salariée d'abord comme secrétaire de l'entreprise Tropil, chargée de la pose du pipe line, puis à la CMDP locale. Simone ne peut pas rester inactive, elle a été au service de la collectivité comme conseillère municipale durant 13 ans, elle a assuré la présidence du comité interparoissial regroupant les paroisses catholique et protestante de la commune ; elle a été élue au conseil presbytéral. Sa grande passion est la musique, elle est membre de la chorale mixte de Sarre-Union et durant 20 ans elle a trouvé son plaisir à l'association « Danse, nature et poésies » de Drulingen, dirigée par Eliane Wehrung. Elle adore remplir des grilles de mots croisés et elle aime voyager. Ses connaissances estiment son franc-parler et sa grande cordialité. Elle est l'heureuse mamie de Mathieu et de Léo

## Hélène Diener a soufflé ses 80 bougies

Hélène Diener a franchi le cap des 80 ans entourée de ses proches. Née le 16 mars 1938 à Rimsdorf de Jacques Thiebold et de Mathilde Thiebold née Thiebold, elle a grandi avec un frère. Après sa scolarité, elle a aidé ses parents dans leur exploitation agricole. Le 19 mai 1961, elle s'est mariée avec Raymond Diener, le mariage religieux a eu lieu le lendemain à l'église de Rimsdorf. En mai 1968, le couple a eu le plaisir de s'installer dans la nouvelle maison construite dans la commune. L'union est restée sans enfant. Récemment, le 28 février, la nouvelle octogénaire a eu la douleur et l'immense tristesse d'accompagner son époux à sa dernière demeure. Hélène est une fidèle lectrice du journal, elle cultive avec passion son potager et prend soin avec minutie du fleurissement de sa demeure qui fait l'admiration des passants. Elle ne manque pas non plus de récolter les fruits du verger planté et entretenu par son époux.

Pour son anniversaire, elle a accueilli les adjoints Cédric Kiefer-Herrmann et Christine Irion qui lui ont présenté les vœux de la municipalité et lui ont remis un panier garni.



## Le maire honoraire Marcel Thiebold à l'honneur

Le maire Didier Engelmann et l'adjointe Christine Irion ont rendu visite au maire honoraire Marcel Thiebold pour lui présenter les vœux de la commune pour ses 80 ans et lui remettre un panier garni



Le nouvel octogénaire est né le 24 février 1938 à Sarreguemines de Charles Thiebold et de Emma Carl. Il a grandi avec une sœur, décédée en 2017. A l'issue de sa scolarité, il accompagne ses parents dans l'exploitation agricole et devient bûcheron en hiver jusqu'à son incorporation au service militaire qui le conduira durant 11 mois en Algérie. A son retour, il travaille pendant une année dans une entreprise à Keskastel pour ensuite passer le concours d'entrée à la SNCF en 1965, où il restera jusqu'à sa retraite en 1993. Le 17 mai 1963, il se marie à Rimsdorf avec Elfriede Bach de Dehlingen. De cette union, naissent trois enfants : Jean-Marc, Christine et Claude. Quatre petits-enfants viendront agrandir le cercle familial et faire le bonheur du jubilaire. Marcel a été au service de la commune pendant 30 ans, 6 comme adjoint au maire et 24 comme maire. Durant ses mandats successifs, la commune crée en 1989-90 entre autres et plus particulièrement un lotissement industriel suivi de l'implantation de l'usine Réa jus de fruits. En 1992, il fait partie de la délégation qui accueille le Premier ministre Pierre Bérégovoy à sa descente d'hélicoptère lors de la visite de l'usine Réa-Héro. Il suit comme maire le projet lancé pour la création de la liaison A4-Lorentzen. Titulaire de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, il est nommé maire honoraire en 2007. Sa mobilité est actuellement réduite suite à une intervention chirurgicale en 2016 mais son moral est intact. Il se passionne toujours autant pour la chose publique et les activités communales.

## Rimsdorf - Vœux du maire- des projets pour le village – Janvier 2018

**70 personnes étaient présentes à la deuxième cérémonie des vœux du maire Didier Engelmann, à l'ancienne école, le jour de l'Épiphanie.**

Didier Engelmann a adressé ses vœux à la population.

Les galettes dégustées avec un vin chaud. PHOTOS DNA Les galettes dégustées avec un vin chaud PHOTO DNA



Les galettes dégustées avec un vin chaud.

Didier Engelmann a adressé ses vœux à la population.

« Cette cérémonie est pour les élus un temps important de la vie du village, un temps de rassemblement, d'échange », a estimé le maire Didier Engelmann, qui a eu une pensée pour les concitoyens décédés, leurs familles et ceux qui sont dans la souffrance, dans la peine et dans la solitude.

Il a déploré la baisse du soutien de l'État aux communes qui s'accroît d'année en année, associée à un transfert de nombreuses compétences. « La commune n'a pas besoin de recourir aux emprunts. Avec une bonne gestion des ressources, les travaux peuvent être autofinancés. En Alsace Bossue, nous avons les taux de taxes les plus bas de la région. »

Cette année 2017, la commune a procédé à la mise en place d'une rampe à l'escalier de la mairie, à l'aménagement d'un nouvel accès au cimetière dont le mur écroulé a été rénové, et au terrassement des places de parking.

Carnaval des enfants, présentation du livre « Reconstitution des familles », remise du label national pour le chêne majestueux qui affronte tous les temps depuis plus de 300 ans, kermesse des enfants et fête d'été, repas de Noël des aînés avec les enfants du regroupement pédagogique... Les animations et événements ont été nombreux.

Pour cette année, la commune prévoit la prolongation de la rue du cimetière, des améliorations de voirie pour gérer le trafic et la vitesse, la création du site internet, l'installation de la cage d'escalier du logement au-dessus de l'école et enfin un choix d'aménagement paysager de la place en face de la mairie.

Le maire n'a pas manqué d'honorer les conseillers municipaux, le personnel enseignant, les employés communaux. Ont été remerciés tout particulièrement le technicien communal Denis Krombach, l'employée Emmy Reeb qui nettoie les bâtiments, la secrétaire de mairie Audrey Wehrung, les conseillers qui ont préparé la fête et Anny, l'épouse du maire, qui a préparé un vin chaud pour accompagner la galette des Rois

## La chasse aux œufs - Avril 2018

Le lapin de Pâques est passé avant l'heure à Rimsdorf. Il a déposé comme par enchantement des chocolats enveloppés de papier multicolore dans la salle de jeux.



Heureux d'avoir trouvé les chocolats. PHOTO DNA

La chasse aux œufs était prévue dans l'aire de jeu, mais la pluie a mouillé l'herbe. Les enfants se sont donc rabattus sur la salle de jeux. Jeannot Lapin y était passé sans qu'on l'aperçoive, et y avait disséminé de douces chocolateries dans tous les coins.

Les enfants, munis pour certains de petits paniers en carton confectionnés en classe, ont vécu un moment inoubliable. Ils ont fouillé toute la salle à la recherche des gourmandises en chocolat.

Ils avaient fabriqué pour Pâques des cartes, des couronnes et diverses décorations pour la salle. Une collation a aussi été servie pendant la récréation dans une chaleureuse ambiance

## Rimsdorf: les aînés à la fête – décembre 2018

Le traditionnel repas de Noël des seniors a été organisé par la commune dans un restaurant proche.



Les plus de 80 ans. PHOTO DNA

« Notre repas annuel s’inscrit dans ces moments privilégiés si précieux et riches d’échanges et de convivialités », a déclaré le maire Didier Engelmann, tout en saluant l’assistance parmi laquelle figuraient de nombreux octogénaires. Les deux doyens de la commune Hilda Quirin et Robert Hertzog, âgés de 94 ans, n’ont pas pu assister à cette rencontre.

Le maire a eu une pensée pour ceux qui n’ont pu répondre à l’invitation parce qu’ils vivent des moments difficiles. Une minute de silence a honoré la mémoire des défunts de l’année. Il y a associé « les victimes de l’indicible horreur, d’une barbarie immonde et gratuite qui a frappé Strasbourg », lors du récent attentat.

« Et pourtant, Noël approche, ce merveilleux temps du partage, la commune a aussi le souci qu’aucune personne âgée ne reste seule en ces jours de fête. Le Noël des anciens est un acte de solidarité et d’humanité, deux valeurs au centre du message de Noël. »

« Nous sommes dans une période de grande incertitude (attentats, drames et accidents, chômage, maladies et crises). Notre village reste pour beaucoup d’entre vous ce lieu paisible le lieu d’attache principal de la famille et on y retrouve aussi ses amis. »

« La famille c’est une richesse incroyable, ça donne des outils pour pouvoir affronter les moments extraordinaires, les moments les plus difficiles, les hauts, les bas. »

Le maire a loué l’engagement communal d’Audrey Wehrung, la secrétaire de mairie, animée d’un dynamisme incroyable ». La gratitude est allée aussi aux adjoints, à l’équipe municipale et au personnel communal.

## *A l'école maternelle de Rímsdorf :*

Nous sommes 22 élèves : 6 petits, 7 moyens et 9 grands !  
Cette année, nous travaillons autour des saisons dans le village.  
Notre promenade d'automne nous a mené au grand chêne.



En hiver, nous avons profité de la neige pour jouer tous ensemble.....



Le mardi 05 Mars, c'est CARNAVAL



A bientôt,  
Les élèves de maternelle de Claire Adamy et Dorothee Weber avec l'aide de Nathalie Bieber



### **En route pour la fibre optique**

A l'heure du tout numérique, des démarches administratives, des déclarations en ligne, de l'e-santé et du télétravail, l'accès à Internet est devenu indispensable dans le quotidien de chacun. Or, les territoires ne sont pas tous égaux dans l'accès au numérique.

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, la Région Grand Est pilote en partenariat avec les deux départements alsaciens le déploiement de la fibre optique sur les zones non couvertes par les opérateurs privés.

L'objectif est double : réduire la fracture numérique existante entre le rural et l'urbain et renforcer l'attractivité économique du territoire pour les professionnels souhaitant s'y développer et s'y installer.

La conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement de ce réseau est confiée à la société Rosace pour l'Alsace.

Le déploiement du réseau fibre optique dans plus de 700 communes sera réalisé en 5 ans.



Chacun, particulier ou entreprise, pourra bénéficier du raccordement à la fibre optique.

Seuls sont à payer les éventuels frais de mise en service, fixés par les opérateurs privés et l'abonnement mensuel.

### **La fibre à Rimsdorf**

La commune de Rimsdorf sera prochainement raccordée au réseau Rosace. Les travaux de déploiement ont déjà bien avancé. L'ouverture commerciale du réseau fibre se fera courant de cette année 2019.

Une réunion publique d'information sera organisée en amont de cette ouverture commerciale. Les habitants et les entreprises seront invités à cette réunion pour comprendre les étapes de raccordement à suivre ainsi que pour rencontrer plusieurs opérateurs présents sur le réseau Rosace et découvrir leurs offres. La date de cette réunion d'information sera communiquée dès qu'elle sera fixée entre Rosace, la commune de Rimsdorf et la Région Grand Est.

Dès que l'ouverture commerciale sera effective, chaque foyer pourra souscrire un abonnement à la fibre et bénéficier des avantages du Très Haut Débit.

### **Les étapes pour vous connecter à la fibre**

Étape 1 :

Attendre la réunion publique qui annoncera l'ouverture commerciale de la fibre optique dans votre commune.

Étape 2 :

Dès l'ouverture commerciale effective, choisissez votre Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) parmi les opérateurs présents sur le réseau Rosace et signez un contrat fibre avec lui (voir liste sur l'onglet Opérateurs du site internet [www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr)).

Étape 3 :

Votre opérateur fibre vous contactera afin de fixer un rendez-vous pour le raccordement de votre domicile à la fibre optique.

Hors souhaits spécifiques, ce raccordement pour les particuliers est gratuit durant toute la durée de la concession (30 ans). Seuls d'éventuels frais de mise en service peuvent être facturés par votre FAI.

La fibre optique qui sera posée chez vous empruntera le même cheminement que votre câble téléphonique actuel.

Pour les professionnels, des offres spécifiques sont proposées.

Étape 4 :

Une fois la fibre installée, il ne vous restera plus qu'à brancher votre nouvelle box et à profiter de la puissance de la fibre !

Votre Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) restera votre unique interlocuteur. Dirigez-vous vers lui pour toute questions commerciales (changement d'offre, rajout d'options, ...) ou pour toute question de service après-vente (incident sur votre box, sur votre ligne, question de facturation, ...).

### **Les objectifs et les avantages**

La capacité de la fibre optique à transmettre très rapidement des informations va permettre le développement de nouvelles applications telles que : la domotique, la télésurveillance, la télémedecine, le télétravail, l'e-commerce, les visio-conférences, l'e-économie, l'e-éducation, l'e-service public et bien d'autres.

Les performances de la fibre optique sont seulement limitées par les contraintes techniques des équipements qui l'acheminent. A ce jour, le réseau est dimensionné pour fournir du « Très Haut Débit » allant jusqu'au Gigabit. Demain ce réseau pourra évoluer vers des débits de plusieurs Gigabits/seconde (voire Térabits).

Un autre avantage de la fibre optique est qu'il n'y a pas de perte de débit même sur de longues distances : quel que soit votre situation géographique sur la commune, vous pourrez bénéficier du même débit.



### **L'intérêt de la fibre pour les particuliers :**

- Un accès ultra-rapide à Internet (avec un débit de 10 à 100 fois supérieur à l'ADSL),
- La télévision ultra haute définition et tous les services interactifs associés,
- Un confort par l'utilisation simultanée et performante de plusieurs appareils connectés à la même source internet.
- De nouveaux usages (télétravail, télémédecine, domotique ...)

### **L'intérêt de la fibre pour les entreprises :**

Les acteurs du monde économique, utilisateurs du Très Haut Débit en témoignent : la fibre optique améliore la productivité, la compétitivité, la gestion et l'émergence de nouveaux services.

Quelques exemples :

- Le développement du télétravail
- Augmentation des opérations en ligne grâce à la rapidité d'exécution et d'envoi.
- Une sécurité accentuée
- Accès à de nouveaux outils : virtualisation, voix sur IP, messagerie et agenda partagés, sauvegarde sécurisée, vidéo-surveillance, e-Business, sont autant de services qui peuvent être déployés.



Les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) spécialisés dans les offres dédiées aux entreprises, présents sur le réseau Rosace, peuvent établir avec vous un diagnostic de vos besoins actuels et futurs et vous proposer les solutions les plus adaptées. Rendez-vous sur l'onglet Opérateurs du site internet [www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr)

### **Quelques chiffres**

En moyenne, on compte 7 écrans par foyer

88% des Français utilisent Internet

93% des Français ont un mobile, 71% un smartphone, 81% un ordinateur, 41% une tablette.

En moyenne, on passe 4h48 par jour sur Internet et 1h22 sur les réseaux sociaux.

64% des français effectuent des démarches administratives en ligne

60% des français effectuent des achats en ligne

58% des internautes sont sur les réseaux sociaux

33% des français utilisent internet pour téléphoner

41% des Français estiment que les nouvelles technologies présentent plus d'opportunités que de risques.

### **Pour plus d'informations :**

Vous souhaitez en savoir plus sur l'avancée du déploiement ?

Inscrivez-vous en ligne à notre lettre d'information : [www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr)

URL direct: <https://www.rosace-fibre.fr/newsletter/inscription>

**Pour mieux comprendre :**

### **Qu'est-ce que la fibre optique ?**

Entourée d'une gaine protectrice en plastique, la fibre optique est un fil en verre plus fin qu'un cheveu permettant de transporter des données par le biais d'un signal lumineux. Celle-ci permet de transmettre des quantités de données à la vitesse de la lumière, quasiment sans limitation de débit. En effet, à la différence du cuivre, le débit n'est quasiment pas altéré par la distance et peut être symétrique, c'est-à-dire identique pour la réception (débit descendant) et l'envoi de données (débit ascendant).



## **Le diner :**

Un couple d'Alsaciens discute avant le diner :

- Qu'est-ce que tu prépares à diner ce soir ?
- Devine. Je te donne un indice : ça commence par un C.
- Oh ! Du chambon !
- Non, des crenouilles



## Traditions de Pâques

Cette tradition d'offrir des œufs est une des plus anciennes coutumes du monde. Mais la surprise à l'intérieur de l'œuf ne date que du XVIème siècle. Certains objets cachés à cette époque par les grands du royaume étaient de véritables œuvres d'arts et sont désormais des pièces de musées ou font partie de collections royales. Au XVIII, c'est en France que l'on décida de vider l'œuf afin de le remplir de CHOCOLAT !



Miam ! Mais qui, hors de nos frontières, apporte ces fameux œufs ? En Allemagne, et en Alsace d'ailleurs, c'est au lapin qu'incombe cette mission. Hé oui, c'est bien connu, le lièvre de Pâques est le seul mammifère, avec l'ornithorynque, à pondre des œufs dans des nids confectionnés par les enfants à cette intention.

Dans d'autres pays anglo-saxons, on parle du lièvre blanc. Difficile pour lui de livrer le chocolat sans se tacher ! Ces animaux symbolisaient déjà dans beaucoup de pays européens de culture préchrétienne, la fertilité, la revanche de la terre, la victoire de la lumière. Dans certaines régions, d'autres créatures livrent leurs trésors. En Westphalie, c'est le renard ! Il va sans dire que le lapin ne s'y aventure pas ! En Thuringe, on attend la cigogne, et le coq en Wallonie et dans le Gotha. Au Tyrol passent la poule et ses poussins. En Suisse, on guette le coucou. En Australie, là bas aussi, les enfants cherchent les oeufs de lapins. Il faut dire que le bougre a envahi tout le territoire où il pullule.

En Angleterre et Hollande, ce sont les enfants qui passent de maison en maison et réclament les œufs de Pâques. Dans les pays nordiques et de l'Est, la décoration de ces œufs est une tradition bien ancrée. En Russie et en Pologne, c'est un art véritable. En Irlande, au lever du jour, on mange les œufs pour rompre le carême et ensuite, on danse. Pour sur que nos amis celtes doivent les accompagner de quelques bières, de Pâques, évidemment ! En Grèce, la Pâque orthodoxe est à l'origine de batailles. Dans les familles, chacun essaie de briser l'œuf de son *adversaire* avec comme outil...son propre oeuf ! *Christos anesti* doit être alors prononcé. Quant aux Mexicains, petits et grands, ils battent, frappent, brûlent et déchirent des images ou des *pinatas* représentant Judas. Les *pinatas* libèrent en se brisant les tas de bonbons, jouets et sucreries dont elles sont remplies.

Que de jolies coutumes pour ces Fêtes de Pâques !

# PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 Mars 2018

## Compte administratif 2017

M. ENGELMANN Didier ayant quitté la séance, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. KIEFER-HERRMANN Cédric, approuve le compte administratif de 2017 dressé par le Maire et arrêté comme suit :



## Budget communal

Excédent de fonctionnement : 1 256 346.55 €

Excédent d'investissement : 40 556.38 €

Excédent global de clôture : 1 296 902.93 €

## Compte de gestion 2017

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion 2017, dressé par le receveur municipal, M. MATHIS François, comptable du Trésor à Sarre-Union, n'appelle ni réserve, ni observation de sa part.

## Contrats Départementaux

Monsieur le maire expose au conseil municipal la proposition faite par le Département du Bas-Rhin aux communes et établissements publics de coopération intercommunale d'approuver le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest pour la période 2018-2021, tel que joint en annexe, dont les éléments essentiels sont les suivants :

- les enjeux prioritaires du territoire d'action Ouest ;
- les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département ;
- les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.

### Exposé des motifs :

Le Département du Bas-Rhin propose un nouveau mode de partenariat aux acteurs locaux dans le cadre des Contrats Départementaux de développement territorial et humain.

L'année 2017 a été consacrée à la co-construction d'une ambition collective au service des solidarités humaines et territoriales, du développement et de l'aménagement des territoires et à la définition des enjeux prioritaires qui constitueront la base du partenariat entre le Département et les acteurs locaux pour les quatre années à venir.

Il s'agit de créer les conditions favorables permettant de générer des projets ayant un maximum d'effet levier sur l'attractivité et le développement des territoires, de favoriser les initiatives locales, de concevoir et de faire ensemble dans le respect des compétences et moyens de chacun.



Dans une approche intégrée des politiques publiques, il est proposé que les partenaires conviennent ensemble de mobiliser leurs moyens respectifs sur les enjeux prioritaires. Dans le cadre de ses compétences, le Département mobilisera son ingénierie sous toutes les formes qu'elle revêt, ainsi que ses moyens financiers notamment le Fonds de développement et d'attractivité, le Fonds d'innovation territoriale, le Fonds de solidarité communale, dans une approche intégrée de ses politiques.

Le Contrat Départemental de développement territorial et humain constitue le volet stratégique du partenariat engagé par le Département du Bas-Rhin avec les acteurs locaux sur la période 2018 – 2021. Il s'inscrit dans une volonté de co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin et de gouvernance partagée. Il fera l'objet d'un suivi par l'ensemble des partenaires une à deux fois par an au sein d'un conseil de territoire d'action rassemblant les forces vives du territoire : exécutifs des Communes, des intercommunalités, opérateurs et associations, représentants de la Région et de l'Etat... tout acteur qui souhaite participer à cette réflexion collective et s'inscrire dans les ambitions du partenariat de projet.

Les enjeux prioritaires retenus pour le Territoire d'Action Ouest sont les suivants :

- Développer les activités de pleine nature
- Développer l'attractivité du territoire ouest pour les 15-25 ans et les jeunes couples
- Renforcer la proximité et la cohérence entre les sites culturels
- Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi
- Adapter le territoire à l'avancée en âge
- Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur ce Contrat-cadre élaboré à l'échelle du territoire d'action Ouest qui permet de valider les enjeux prioritaires du territoire et l'engagement à travailler ensemble.

### **Le conseil municipal,**

*Après en avoir délibéré,*

*Vu le Code Général des collectivités locales ;*

*Vu la délibération du Conseil Départemental du Bas-Rhin du 11 décembre 2017 ;*

*Vu le projet de contrat de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest ;*

*Considérant l'intérêt pour la commune de s'engager dans la démarche proposée par le Département du Bas-Rhin*

**DECIDE**

- *d'approuver le Contrat Départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest pour la période 2018-2021, tel que joint en annexe, dont les éléments essentiels sont les suivants :*
  - *les enjeux prioritaires du territoire d'action Ouest ;*
  - *les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin ;*
  - *les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.*

- d'autoriser Monsieur le maire à signer la convention correspondante
- de charger Monsieur le maire de mettre en œuvre la présente délibération

## Devis Welsch Paysage

Ce point est ajourné à une séance prochaine.



## Transport Scolaire du RPI

Quelques plaintes sont parvenues en Mairie concernant le temps passé dans le bus lors du transport scolaire. (turbulences, injures, ...). Après en avoir délibéré, le conseil municipal, demande au maire de prendre contact avec les familles des enfants concernés pour mettre les règles de respect au point.

## Conduite eaux pluviales Lotissement « Les Saules »

Ce point est ajourné à une séance prochaine.

## Travaux prolongement Rue d'École vers le Blohberg

Il convient de remettre en état le chemin et les accotements dans le prolongement de la rue de l'École vers le Blohberg.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte le devis du bureau d'études BEREST de Phalsbourg pour un montant de 5 200,00 € H.T. soit 6 240,00 € T.T.C.

Il autorise également le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux. Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2018.



# PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 Avril 2018

## Affectation des résultats

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le résultat du compte administratif de 2017, constatant, après vote du compte administratif de 2017, les résultats suivants au budget principal,

Excédent de fonctionnement : 1 256 346.55 €

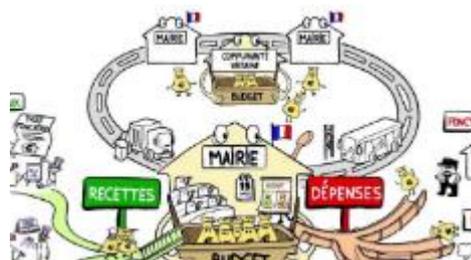
Excédent d'investissement : 40 556.38 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affecté comme suit :

- décide l'affectation en report à nouveau de 1 256 346.55 € du résultat de la section de fonctionnement (ligne 002).

- décide l'affectation en report à nouveau de 40 556.38 € du résultat de la section d'investissement (ligne 001).



## Affectation argent de chasse

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter une partie du produit de la location de la chasse, soit 1 300 euros au paiement des cotisations foncières 2017 à la Caisse d'Assurances Accidents Agricole du Bas-Rhin.

## Taux d'impositions 2018 des contributions directes communales

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'impositions 2018 des contributions directes communales sans les augmenter, comme suit :

Taxe d'habitation : 14,23 %

Foncier bâti : 8,59 %

Foncier non bâti : 23,34 %

CFE : 17,46 %

## Budget Primitif 2018

### BUDGET COMMUNAL :

Section de fonctionnement recettes : 1 628 784.26 €

Section de fonctionnement dépenses : 822 061.37 €

Section d'investissement recettes : 475 857.75 €

Section d'investissement dépenses : 475 857.75 €

## Motion de soutien en faveur du maintien du syndicat des Eaux de Drulingen et Environs dans sa structure actuelle

Le Maire informe le Conseil Municipal que la loi NOTRe prévoit le transfert obligatoire de la compétence « eau et assainissement » aux communautés de communes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le Syndicat Intercommunal de Drulingen est composé de 26 communes qui s'étendent sur trois Communautés de Communes différentes (Communauté des Communes de l'Alsace Bossue, Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre et la Communauté de communes de Sarrebourg-Moselle Sud), il exerce la compétence « eau » du prélèvement à la distribution et assure une proximité de terrain pour la satisfaction des abonnés.

Les membres du Comité Directeur du Syndicat Intercommunal des Eaux de Drulingen et Environs lors de la séance du 7 décembre 2017 se sont prononcés à l'unanimité pour que le Syndicat garde son autonomie au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la décision du Syndicat Intercommunal des eaux de Drulingen et Environs et souhaite au vu de son bon fonctionnement que cette collectivité reste autonome au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## Forêt – Travaux sylvicoles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le programme des travaux sylvicoles en parcelle 1j présenté par l'ONF.

## Travaux de voirie

Le Conseil Municipal charge le Maire de demander un devis pour les travaux du prolongement de l'Impasse des Epicéas.

## Subventions

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'accorder une subvention de 72 € à l'association « Une Rose un Espoir ».

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2018.



# PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 05 Juillet 2018

### Travaux de voirie

Le Conseil Municipal :

- Décide de faire exécuter les travaux de réfection de la route vers Domfessel ainsi que la partie entre le Metzlachgraben et le rond-point vers Sarrewerden.



- Décide d'attribuer la totalité des travaux à l'Entreprise IRION de Sarre-Union pour un montant de 44 876,20 € H.T. soit 53 851,44 € T.T.C. pour la route vers Domfessel et pour un montant de 13 820,00 € H.T. soit 16 584,00 € T.T.C. pour la partie entre Metzlachgraben et le rond-point.

### Avancement échelon

#### Revalorisation du traitement de KROMBACH Denis Adjoint technique

**Le Conseil Municipal,**

**Considérant** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Considérant** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

**Considérant** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,

**Considérant** le décret n° 2016-604 du 12 Mai 2016 fixant l'échelle indiciaire applicable aux cadres d'emplois de catégorie C,

**Considérant** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2018,

**Après en avoir délibéré,**

**Décide**

Qu'à compter du 01/01/2018 la rémunération de Monsieur KROMBACH Denis Adjoint Technique contractuel est révisé comme suit :

Anciens indices : brut : 310 majoré : 322

**Nouveaux** indices : brut : 407 majoré : 367

**Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

### Loyer logement 5 Rue de l'Ecole

Le loyer de ce logement s'élève à 480 € par mois sans les charges.

## Travaux école

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de faire poser des volets roulants à l'école maternelle,
- Charge le Maire a demandé des devis à différentes entreprises,
- Autorise le Maire à signer tous documents.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2018.

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 22 Octobre 2018

## Convention de financement pour la réalisation du réseau très haut débit

Dans le cadre de la mise en place du Haut Débit, une convention entre la Région Grand Est et les communes de BERG, EYWILLER, GUNGWILLER, RIMSDORF et THAL-DRULINGEN fixera les modalités de la participation financière de ces communes selon un principe de péréquation, avec un montant forfaitaire de 175 € par prise téléphonique recensée lors des études d'avant-projet.

Le nombre de prise pour notre commune est de 145, ce qui porte la participation à 25 375 €, ce montant sera prévu au budget primitif 2019.

Dès achèvement des travaux permettant la mise en service commerciale du réseau, la Région procédera à un appel de fonds auprès de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'AUTORISER Mr le Maire à signer cette convention de financement pour la réalisation du réseau d'initiative publique régional de très haut débit en Alsace (ROSACE).

## Approbation zonage d'assainissement SDEA

Le Maire informe le Conseil Municipal que le SDEA Alsace-Moselle, en concertation avec la Commune de RIMSDORF, a fait réaliser les études de zonages d'assainissement pour la commune.

Conformément à la réglementation applicable, une enquête publique doit être réalisée pour valider ce document et le rendre opposable.

Le Conseil Municipal, **ENTENDU** l'exposé du Maire,

- **Vu** l'article 35 de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992,

- **Vu** le décret n°94.469 du 3 juin 1994,

- **Vu** l'article L2224.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisant que les Communes délimitent, après enquête publique, les zones d'assainissement collectif et les zones relevant de l'assainissement non collectif,

- **Vu** les articles R123-6 à R123-23 du Code de l'Environnement précisant la forme de l'enquête publique,



- **Vu** le projet de zonage de l'assainissement pour la Commune de RIMSDORF,

**APPROUVE** le projet de zonage de l'assainissement collectif sauf :

- 1 rue Principale,
- le Stelzhof,
- le Buscherhof,
- le Moulin du Bannholz

qui est en non collectif.

**DECIDE** d'engager la mise en enquête publique du dossier ainsi retenu,

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents concourant à l'exécution de la présente délibération.

## Forêt – Travaux d'exploitation et sylvicoles

Le Conseil Municipal n'accepte pas les travaux d'exploitation proposés par l'ONF et décide de les remettre à une date ultérieure.

Le Conseil accepte les travaux sylvicoles en parcelle 1, selon la proposition de l'ONF, après la coupe des chênes.

Les B.I.L. seront coupés en fonction de la demande des habitants de Rimsdorf.

## Maîtrise d'œuvre – Travaux réfection des trottoirs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les offres du Cabinet Lambert de Sarre-Union, à savoir pour un montant de 4 000 € H.T soit 4 800 € T.T.C pour le plan topographique et le rétablissement de limite pour travaux de voirie et un montant de 14 600 € H.T soit 17 520€ T.T.C. pour l'aménagement des trottoirs à divers endroits des rues Principale et Sainte-Barbe.



Les membres du conseil autorisent le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

## Devis Impasse des Epicéas

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis de l'Entreprise IRION de Sarre-Union, pour la mise en place de la voirie Impasse des Epicéas et de l'assainissement pour un montant de 127 662.10 € H.T soit 153 194.52 € T.T.C.

Les membres du conseil souhaitent que le Cabinet Lambert chargé de la maîtrise d'œuvre établisse un calendrier pour l'exécution de ces travaux, qui sera à respecter, sous peine d'appliquer des pénalités de retard.

## Subventions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 31 € par enfant à deux élèves ayant participé à un séjour à ORRES du 24 Juin 2018 au 30 juin 2018.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2018.

## Statuts ComCom

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue, issue de la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union et de la Communauté de communes d'Alsace Bossue a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue, réuni le 26 septembre 2018, a approuvé la modification de ses statuts pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2019, un délai de deux ans après la création de l'EPCI ayant été fixé par les textes réglementaires pour tout ajustement statutaire.

Cette modification statutaire est subordonnée à l'accord des conseils municipaux des communes-membres exprimé dans les conditions de majorité requises pour la création de l'établissement.

Ainsi, le conseil municipal de chaque commune-membre dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant au maire pour se prononcer sur les modifications statutaires envisagées. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Vu l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2016 créant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue, issue de la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union et de la Communauté de communes d'Alsace Bossue ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 26 septembre 2018 approuvant la modification de ses statuts et sollicitant l'avis des conseils municipaux de ses communes-membres ;

Considérant les dispositions de l'article L. 5211-41-3 du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux conditions d'exercice des compétences optionnelles et facultatives sur l'ensemble du nouveau périmètre ;

Considérant les dispositions de l'article L. 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux conditions de modification statutaire d'un établissement public de coopération intercommunale ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les statuts de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2019, telle qu'ils sont annexés à la présente délibération et dont ils font partie intégrante ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire, de notifier la présente délibération au Président de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue.

### Paysagiste – Devis Welsch

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les devis proposés par la société WELSCH de Phalsbourg ;

- pour l'aménagement du talus en face de l'église pour un montant de 2 795 € H.T soit 3 354€ T.T.C.,
- et pour l'aménagement du parc communal en face de la mairie pour un montant de 33 333,33 € H.T. soit 40 000 € T.T.C.
- autorise le Maire à signer ces offres.



## Pour nos plus jeunes lecteurs Amuse-toi !

Trouve les 7 différences !



Le Labyrinthe :



## Élections européennes



L'élection des députés européens français se tient le 26 mai 2019 en France. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

La redistribution des sièges induite par la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne porte à 79 le nombre de fauteuils à pourvoir pour la France, contre 74 sous la précédente législature. Le Parlement européen, principal organe législatif de l'UE, siège à Strasbourg. Il comptera à l'issue de cette élection un total de 705 députés.

Cette élection est la première en France depuis la présidentielle de 2017. La loi du 25 juin 2018 a fait disparaître les huit circonscriptions régionales mises en place en 2004, rétablissant une circonscription unique. Le gouvernement a en effet jugé la répartition régionale trop peu lisible pour l'électeur. Les Européennes redeviennent donc le second scrutin d'ampleur nationale de la vie électorale française, après l'élection présidentielle.

L'eurodéputé remplit trois fonctions principales : il discute, amende et vote les lois proposées par la Commission européenne, participe à l'élaboration du budget de l'Union et élit le président de la Commission européenne.

Des députés dont la tâche sera de bâtir, ces 5 prochaines années, les textes de lois appliqués par les Etats de l'Union européenne.

Emploi, climat, immigration, libre-échange, alimentation... l'impact de ces élections sera bien sûr déterminant pour l'ensemble des politiques européennes. Mais le scrutin peut aussi, sur fond de montée des extrêmes, avoir des conséquences fondamentales sur l'avenir de l'Europe et de ses valeurs.

## Plant de tomate: comment le planter et le cultiver?



La **tomate** (*Solanum lycopersicum*) est probablement le légume (ou le fruit, le débat est toujours là!) le plus cultivé dans les jardins. Juteuses, rafraichissantes et savoureuses, les tomates sont indispensables dans toutes vos recettes d'inspiration méditerranéenne. Elles se consomment crues ou cuites.

### Quand planter des tomates?

On peut commencer les semis de graines de tomates à partir du mois de février. Un semis précoce permet de pouvoir commencer à récolter les fruits dès la fin juillet.

Il suffit de se procurer des petits pots et d'y verser une couche de gravier dans le premier 1/3 pour éviter la stagnation de l'eau (qui fait pourrir les jeunes racines). Ajoutez ensuite du terreau jusqu'au bord. Placez 3-4 graines au milieu du pot et arrosez bien. Maintenez à une température avoisinant les 20 °C.

Après une semaine environ, on devrait voir apparaître les germes. Maintenez les bébés dans un endroit très bien éclairé. Arrosez régulièrement et ajoutez un peu d'engrais (si nécessaire).

Vous pourrez vous débarrasser des plants trop faibles ou trop petits en comparaison des autres. Lorsque le risque de gelée au sol est écarté, vous pourrez mettre les petits plants de tomates en terre.

### Culture de la tomate au jardin

Les plants de tomate doivent être espacés de 50 cm, sur des rangs eux-mêmes espacés de 70-80 cm. Avant de transplanter un plant de tomate, il faut couper la 1<sup>re</sup> branche. Ensuite, on le plante de manière à ce que la feuille suivante touche la terre.

C'est une bonne idée d'appliquer un paillis sur les pieds afin de conserver l'humidité.

Pour chaque plant de tomate, prévoir un tuteur solide d'environ 1,5 m. C'est une bonne idée de tendre des cordes entre les tuteurs, ce qui permettra aux tiges de s'accrocher et de bien supporter les fruits.

## Culture de la tomate en pots

Les tomates peuvent facilement être cultivées en pots sur un balcon ou une terrasse. Il suffit de suivre les mêmes directives que pour la culture au jardin.

Notez que la tomate n'est habituellement pas cultivée à l'intérieur.

### Dans quel type de sol?

Les tomates aiment un sol : riche en humus, enrichi d'engrais avant la plantation et bien drainé.

### Quelle exposition?

Les tomates ont besoin de beaucoup de soleil tout au long de la journée.



### L'entretien

- Arroser régulièrement, le soir, au pied des plants : celui-ci doit toujours rester humide, d'où l'avantage de mettre du paillis.
- Éviter de mouiller le feuillage (le plus possible).
- Enrichir avec un engrais riche en potasse, mais faible en azote et phosphore. La meilleure manière de ne pas se tromper consiste à choisir en jardinerie un engrais conçu spécialement pour les tomates.
- On taille toutes les petites branches qui poussent sur les tiges, ce qui permettra d'obtenir plus de fruits.
- À la fin de l'été, on enlève en partie les feuilles pour permettre au soleil de passer et de faire mûrir les derniers fruits.

### Les parasites et maladies à surveiller

Les maladies qui nuisent le plus fréquemment à la culture des tomates sont le mildiou, la pourriture grise, l'alternariose, la nécrose apicale et les pucerons.

### Quand et comment récolter la tomate?

On cueille la tomate bien mûre, dès qu'elle atteint sa couleur définitive qui va du rose au rouge vif, en passant par le jaune ou l'orange, selon les différentes variétés.

### Les bonnes et mauvaises associations au potager

Les tomates s'épanouissent en compagnie du basilic, de la menthe, des poivrons, des oignons, des poireaux, des haricots et des choux. C'est aussi une bonne idée de planter à leur proximité certaines fleurs (capucines, œillets, roses d'Inde) qui attirent pucerons et autres insectes, ce qui évite que ces derniers s'attaquent aux plants de tomates.

Par contre, on éloigne les tomates des betteraves, des aubergines, des pommes de terre et des pois.

## Bébés alsaciens

La livraison des bébés alsaciens par les cigognes :

Pour avoir un bébé, les futures mamans alsaciennes doivent mettre quelques morceaux de sucre sur le rebord de la fenêtre pour attirer la cigogne qui leur apportera l'enfant.

C'est pour cela qu'une cigogne volant ou s'installant au-dessus d'une maison est annonciatrice d'une future naissance.

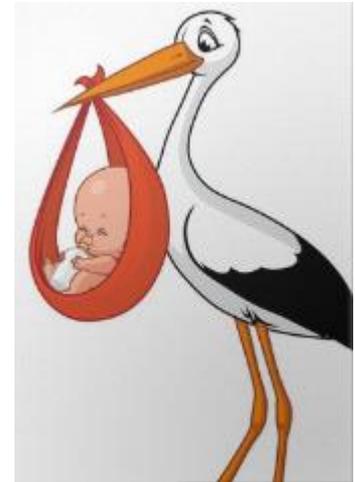
Tous les alsaciens savent que la cathédrale de Strasbourg est construite sur des pilotis de bois plantés dans un lac souterrain se trouvant sous celle-ci.

C'est dans ce lac que naissent les bébés de toute la région dont les âmes, tombées du ciel avec la pluie, ont été réincarnées en nouveau-nés. Les soirs de grand silence, on peut entendre le bruit des rames d'une barque à fond plat sans passager qui rode sur le lac pour recueillir les bébés.

La cigogne va alors chercher le bambin sous la cathédrale, grâce à une entrée dans le souterrain qui, selon la légende, se trouve dans la cave d'une maison juste en face de la cathédrale. La cigogne survole ensuite la région, le bébé emmitoufflé dans un linge, afin de le livrer à la maman qui a passé commande.

Maintenant que nous sommes suffisamment grands, nous savons tous pourquoi et comment en Alsace les bébés sont livrés par des cigognes dès qu'un papa et une maman en ont le désir...

Un peu d'humour :



## Le réchauffement climatique :



L'activité humaine fait subir au climat des bouleversements importants. L'augmentation de la concentration de gaz à effet de serre émis par les activités humaines provoque le réchauffement de la planète.

Le réchauffement climatique est "sans équivoque" car il apparaît avec évidence dans l'observation de l'accroissement des températures moyennes mondiales terrestres, des mers et des océans, la fonte généralisée de la neige, des glaciers, de la banquise et l'élévation du niveau moyen de la mer notamment.

Le 21<sup>ème</sup> siècle compte 13 des 14 années les plus chaudes jamais observées depuis les premiers relevés météorologiques en 1850.

Lutter contre le réchauffement climatique, ce n'est pas seulement organiser des sommets, signer des accords, ou investir des millions d'euros.

Chacun, à son échelle, peut apporter sa petite pierre à l'édifice pour tenter de préserver notre planète, notamment en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, qui sont responsables d'un réchauffement climatique aux conséquences alarmantes.

### FAIRE LE TRI

En France, le recyclage des déchets permet d'éviter l'équivalent de 5 % des émissions nationales annuelles de CO<sub>2</sub>

### ECONOMISER L'ELECTRICITE

En remplaçant ses ampoules classiques par des « basse consommation ». En éteignant les lumières après avoir quitté une pièce. Réduire la température des lave-linge et des lave-vaisselle

### MODIFIER SON ALIMENTATION

Il faut privilégier les produits de saison et locaux.

## **PRIVILEGIER LES DOUCHES**

En France en moyenne, un habitant consomme 145 litres d'eau par jour, dont 40 % uniquement pour l'hygiène. Il suffit donc de quelques gestes simples pour faire des économies, comme prendre des douches à la place des bains, mais aussi couper l'eau le temps de se savonner, de se laver les dents...

## **PRENDRE LES TRANSPORTS EN COMMUN**

Mais si la voiture ne peut être remplacée ni par les transports en commun, ni par le vélo, le covoiturage permet de réaliser des économies.

## **EVITER CE QUI EST JETABLE**

Dans la cuisine, les rouleaux de papier essuie-tout peuvent être remplacés par des éponges et des torchons.

Les amoureux du vintage s'enthousiasmeront du retour du mouchoir en tissu, au lieu des mouchoirs en papier à utilisation unique.

Pour les courses, les sacs en toiles non-jetables remplacent le plastique et le libre-service dans des sacs en papier peut se substituer aux très nombreux emballages



## **« COLLECTE MULTIFLUX »**

Merci de prendre note du message ci-dessous

Pour des raisons techniques, **la collecte multiflux est décalée du jeudi au mercredi à compter du 20 mars 2019.**

Merci de sortir vos bacs la veille au soir c'est à dire le mardi soir.



**Adresse de la mairie de Rimsdorf :**

*Rue Principale  
67260 Rimsdorf*

**Contacter la mairie de Rimsdorf :**

**Téléphone :** 03 88 00 13 20

**Fax :** 03 88 00 17 23

**E-mail :** [rimsdorf.info-ab@wanadoo.fr](mailto:rimsdorf.info-ab@wanadoo.fr)

**Site Web :** en construction

**Horaires de la mairie de Rimsdorf :**

La mairie de Rimsdorf est ouverte :

Le lundi : de 11h00 à 12h00

Le jeudi : de 17h00 à 18h30

**Nom du maire de Rimsdorf :**

Monsieur Didier ENGELMANN

**Nom des adjoints au maire de Rimsdorf :**

Monsieur Cédric KIEFER-HERRMANN

Madame Christine HAEHNEL

**Nom de la secrétaire de mairie :**

Madame Audrey WEHRUNG